DocuSign Envelope ID: 211151E7-1DDC-4BE8-87CA-FEF412A69E5F

AB SPORT
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 10, rue Gustave Courbet
75116 PARIS
840 826 770 RCS PARIS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-cinq janvier à dix heures,

Les Associés de la société **AB SPORT** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Madame **Esthefany GUILLERMO** préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la société.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession d'actions ;
- Démission du président
- Nomination du président
- Mise à jour des Statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Président et ouvre la discussion.

DS AG DS DS EG DS RN DS

DocuSign Envelope ID: 211151E7-1DDC-4BE8-87CA-FEF412A69E5F

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : CONSTATATION DE LA CESSION D'ACTIONS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et conformément à l'acte de cession conclu le 25/01/2024 prend acte de la cession d'actions avec effet ce jour comme suit :

CEDANT	CESSIONNAIRE	NOMBRE D'ACTIONS
Cédric GUILLERMIC	**Esthefany GUILLERMO**	800
Alice GUERLAIN	**Rivka NAHMIAS**	50
Alice GUERLAIN	**Delphine SOLANET**	50
Alice GUERLAIN	**EG CORPORATE**	100
TOTAL		**1 000**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : DEMISSION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission du poste de président de Monsieur Cédric GUILLERMIC ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION : NOMINATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, comme conséquence de ce qui précède, décide de nommer au poste de président, à compter de ce jour :

- Madame Esthefany GUILLERMO, née le 07 aout 1989 à SANTO DOMINGO (DOMINIQUE), demeurant 3 Allée de Longchamp, SURESNES (92150), pour une durée illimitée sauf décision contraire de la collectivité des associés statuant à la majorité simple, prenant effet à compter de ce jour.

DS AG DS C DS DS DS EG DS RN DS

DocuSign Envelope ID: 211151E7-1DDC-4BE8-87CA-FEF412A69E5F

Madame Esthefany GUILLERMO, déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Le Président décide de reporter la décision sur la fixation de la rémunération du Président à une prochaine décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION : MISE A JOUR DES STATUTS

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 7 et l'article 28 comme suit :

ARTICLE 6.2 : Capital social

Le capital social est fixé à la somme de **DIX MILLE (10 000) Euros.**

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 25/01/2024, il est divisé en 1 000 actions de dix (10) euros de valeur nominale chacune réparties comme suit :

- Madame Esthefany GUILLERMO	800 ACTIONS
- Madame Delphine SOLANET	50 ACTIONS
- Madame Rivka NAHMIAS	50 ACTIONS
- La société EG CORPORATE	100 ACTIONS

ARTICLE 23.1 : Nomination du président

Aux termes d'une décision collective en date du 25 janvier 2024, Madame Esthefany GUILLERMO a été nommée Président pour une durée illimitée.

Le président déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et satisfaire à toutes les conditions requises par les lois et réglementations en vigueur pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales.

DS AG DS DS EG DS RN DS

DocuSign Envelope ID: 211151E7-1DDC-4BE8-87CA-FEF412A69E5F

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et tous les associés.

Esthefany GUILLERMO

DocuSigned by:
DE392A1F35FD4B0...

Delphine SOLANET

DocuSigned by:
Delphine Solanet
2C7F7374EA1A4CC...

Cédric GUILLERMIC

DocuSigned by:
38C54EF088B14AB...

Alice GUERLAIN

DocuSigned by:
Alice GUERLAIN
7410D6382346433...

Rivka NAHMIAS

DocuSigned by:
RIVKA NAHMIAS
901ECF5812064D8...

EG CORPORATE

(Représenté par Madame Esthefany GUILLERMO)

DocuSigned by:
AFF75DC2DD1F4BA...